

**COMMISSION**  
**LOCALE DE L'EAU**  
**DU BASSIN VERSANT**  
**DU GAPEAU**

**COMPTE RENDU  
DE REUNION**

**SÉANCE DU 23 mai 2013**

<b>Nombre de représentants de la commission :</b>	<b>35</b>
<b>Présents :</b>	<b>20</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>12</b>
<b>Absents excusés :</b>	<b>3</b>

L'an deux mille treize le 23 mai, à 14h30, la commission locale de l'eau du Bassin Versant du Gapeau, s'est réuni salle Malraux, espace Bouchonnerie à Pierrefeu du Var, pour sa séance.

**Date de convocation : mardi 7 mai 2013**

**Étaient présents :**

- *Mesdames, messieurs, représentants des collectivités territoriales :*  
Patrick MARTINELLI, Christine SANDEL, Jacques REY, Claude ARIELLO, Véronique BACCINO, Jacques POLITI, Joël GRILLASCA, Joseph FABRIS, Philippe LAURERI, Michel NOIROT,
- *Mesdames, messieurs, représentants des usagers, des propriétaires fonciers, organisations et associations concernées:*  
Josette FAYS, Franck CHAUVET, Louis FONTICELLI, Claude BASTOUIL, Mélanie KLOBB, Andrée PELLEGRINO.
- *Mesdames, messieurs les représentants de l'Etat et Etablissements publics :*  
Laurent CAYREL (préfet du Var), Nicolas JEAN JEAN (DDTM), Philippe PIERRON (agence de l'eau R.M.C), Michel NIVEAU (ONEMA).

**Etaient absents ayant donné procuration :**

- Monsieur Robert MICHEL à Monsieur Patrick MARTINELLI
- Monsieur le colonel Damien CHOUTET à Monsieur Laurent CAYREL
- Monsieur Guy MENUT à Monsieur Philippe LAURERI,
- Monsieur Roger ANOT à Monsieur Jacques REY
- Monsieur Michel ARMANDI à Monsieur Joël GRILLASCA
- Monsieur Christian BONNAFOUX à Monsieur Joseph FABRIS
- Madame Chantal DANIEL à Madame Josette FAYS
- Madame Anne ALOTTE à Monsieur JEAN JEAN
- Monsieur Gérard PUVEREL à Monsieur Michel NOIROT
- Monsieur Christian SIMON à Monsieur Jacques POLITI
- Monsieur Jean Claude HENRY à Monsieur Franck CHAUVET
- Monsieur le délégué territorial de l'A.R.S PACA à Monsieur Philippe PIERRON

**Etaient absents excusés :**

- Madame Virginie PHELIPPEAU (commune de Solliès Toucas)
- Monsieur Philippe BARTIER (C.C.I du Var)
- Monsieur le Directeur Régional de l'environnement et du logement Rhône Alpes

**Secrétaire de séance : A L'UNANIMITE: 32 voix pour (20 + 12 pouvoirs), Madame Véronique BACCINO, est désignée en qualité de secrétaire de séance ;**

**CLE-01/2013 : Règles de fonctionnement de la commission locale de l'eau du bassin versant du Gapeau**

Le règlement du fonctionnement de la commission locale de l'eau du bassin versant du Gapeau est soumis au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président de la C.L.E procède à la lecture du règlement de fonctionnement et rappelle que pour être approuvé, il doit recueillir au moins les deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

**La Commission Locale de l'Eau  
Du Bassin Versant du Gapeau,  
Après avoir délibéré  
A l'UNANIMITE : 32 voix (22 + 10 pouvoirs)**

**DECIDE**

**D'ADOPTER** le règlement de fonctionnement de la commission locale de l'eau du Bassin Versant du Gapeau.

FAIT A PIERREFEU-DU-VAR,  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE  
DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DE L'EAU



MAIRIE DE PIERREFEU DU VAR  
23 MAI 2013  
12H00

**COMMISSION**  
**LOCALE DE L'EAU**  
**DU BASSIN VERSANT**  
**DU GAPEAU**

**COMPTE RENDU  
DE REUNION**

**SÉANCE DU 23 mai 2013**

Nombre de représentants de la commission :	35
Présents :	20
Pouvoirs :	12
Absents excusés :	3

L'an deux mille treize le 23 mai, à 14h30, la commission locale de l'eau du Bassin Versant du Gapeau, s'est réuni salle Malraux, espace Bouchonnerie à Pierrefeu du Var, pour sa séance.

**Date de convocation : mardi 7 mai 2013**

**Étaient présents :**

- *Mesdames, messieurs, représentants des collectivités territoriales :*  
Patrick MARTINELLI, Christine SANDEL, Jacques REY, Claude ARIELLO, Véronique BACCINO, Jacques POLITI, Joël GRILLASCA, Joseph FABRIS, Philippe LAURERI, Michel NOIROT,
- *Mesdames, messieurs, représentants des usagers, des propriétaires fonciers, organisations et associations concernées:*  
Josette FAYS, Franck CHAUVET, Louis FONTICELLI, Claude BASTOUIL, Mélanie KLOBB, Andrée PELLEGRINO.
- *Mesdames, messieurs les représentants de l'Etat et Etablissements publics :*  
Laurent CAYREL (préfet du Var), Nicolas JEAN JEAN (DDTM), Philippe PIERRON (agence de l'eau R.M.C), Michel NIVEAU (ONEMA).

**Etaient absents ayant donné procuration :**

- Monsieur Robert MICHEL à Monsieur Patrick MARTINELLI
- Monsieur le colonel Damien CHOUTET à Monsieur Laurent CAYREL
- Monsieur Guy MENUET à Monsieur Philippe LAURERI,
- Monsieur Roger ANOT à Monsieur Jacques REY
- Monsieur Michel ARMANDI à Monsieur Joël GRILLASCA
- Monsieur Christian BONNAFOUX à Monsieur Joseph FABRIS
- Madame Chantal DANIEL à Madame Josette FAYS
- Madame Anne ALOTTE à Monsieur JEAN JEAN
- Monsieur Gérard PUVEREL à Monsieur Michel NOIROT
- Monsieur Christian SIMON à Monsieur Jacques POLITI
- Monsieur Jean Claude HENRY à Monsieur Franck CHAUVET
- Monsieur le délégué territorial de l'A.R.S PACA à Monsieur Philippe PIERRON

**Etaient absents excusés :**

- Madame Virginie PHELIPPEAU (commune de Solliès Toucas)
- Monsieur Philippe BARTIER (C.C.T du Var)
- Monsieur le Directeur Régional de l'environnement et du logement Rhône Alpes

**Secrétaire de séance : A L'UNANIMITE: 32 voix pour (20 + 12 pouvoirs), Madame Véronique BACCINO, est désignée en qualité de secrétaire de séance ;**

**CLE-02/2013 : Election des vice-présidents de la commission locale de l'eau du bassin versant du Gapeau**

Monsieur le Président de la C.L.E. ayant été désigné en Préfecture du Var le 07 février 2013, il convient de désigner 4 vice-présidents dont le 1er vice-président est issu du collège des collectivités, les autres vice-présidents sont désignés selon le choix de la C.L.E.

Les vice-présidents seront en charge des commissions thématiques.

Le président fait appel des candidatures pour pourvoir les postes lors de la séance.

**Les candidats à la vice présidence de la Commission Locale de l'eau sont :**

- Monsieur Michel NOIROT, commune de Solliès-Ville
- Madame Véronique BACCINO, commune de Cuers
- Monsieur Gérard PUVEREL, commune de La Farlède
- Monsieur Franck CHAUVET, fédération départementale des associations syndicale

Conformément au règlement intérieur, à l'unanimité des membres présents, le vote s'effectue à main levée.

**La Commission Locale de l'Eau  
Du Bassin Versant du Gapeau,  
Après avoir délibéré  
A L'UNANIMITE : 32 voix (22 + 10 pouvoirs)**

**DECIDE**

**De DESIGNER** comme vices présidents :

- Monsieur Michel NOIROT, commune de Solliès-Ville, 1<sup>er</sup> vice président
- Madame Véronique BACCINO, commune de Cuers, 2<sup>ème</sup> vice présidente
- Monsieur Franck CHAUVET, fédération départementale des associations syndicale, 3<sup>ème</sup> vice président
- Monsieur Gérard PUVEREL, commune de LA FARLEDE, 4<sup>ème</sup> vice président.

FAIT A PIERREFEU-DU-VAR,  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE  
DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DE L'EAU



2013  
02 05 13  
15 00

**COMMISSION  
LOCALE DE L'EAU  
DU BASSIN VERSANT  
DU GAPEAU**

**COMPTE RENDU  
DE REUNION**

**SÉANCE DU 23 mai 2013**

<b>Nombre de représentants de la commission :</b>	<b>35</b>
<b>Présents :</b>	<b>20</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>12</b>
<b>Absents excusés :</b>	<b>3</b>

L'an deux mille treize le 23 mai, à 14h30, la commission locale de l'eau du Bassin Versant du Gapeau, s'est réuni salle Malraux, espace Bouchonnerie à Pierrefeu du Var, pour sa séance.

**Date de convocation : mardi 7 mai 2013**

**Étaient présents :**

- *Mesdames, messieurs, représentants des collectivités territoriales :*  
Patrick MARTINELLI, Christine SANDEL, Jacques REY, Claude ARIELLO, Véronique BACCINO, Jacques POLITI, Joël GRILLASCA, Joseph FABRIS, Philippe LAURERI, Michel NOIROT,
- *Mesdames, messieurs, représentants des usagers, des propriétaires fonciers, organisations et associations concernées:*  
Josette FAYS, Franck CHAUVET, Louis FONTICELLI, Claude BASTOUIL, Mélanie KLOBB, Andrée PELLEGRINO.
- *Mesdames, messieurs les représentants de l'Etat et Etablissements publics :*  
Laurent CAYREL (préfet du Var), Nicolas JEAN JEAN (DDTM), Philippe PIERRON (agence de l'eau R.M.C), Michel NIVEAU (ONEMA).

**Etaient absents ayant donné procuration :**

- Monsieur Robert MICHEL à Monsieur Patrick MARTINELLI
- Monsieur le colonel Damien CHOUTET à Monsieur Laurent CAYREL
- Monsieur Guy MENUT à Monsieur Philippe LAURERI,
- Monsieur Roger ANOT à Monsieur Jacques REY
- Monsieur Michel ARMANDI à Monsieur Joël GRILLASCA
- Monsieur Christian BONNAFOUX à Monsieur Joseph FABRIS
- Madame Chantal DANIEL à Madame Josette FAYS
- Madame Anne ALOTTE à Monsieur JEAN JEAN
- Monsieur Gérard PUVEREL à Monsieur Michel NOIROT
- Monsieur Christian SIMON à Monsieur Jacques POLITI
- Monsieur Jean Claude HENRY à Monsieur Franck CHAUVET
- Monsieur le délégué territorial de l'A.R.S PACA à Monsieur Philippe PIERRON

**Etaient absents excusés :**

- Madame Virginie PHELIPPEAU (commune de Solliès Toucas)
- Monsieur Philippe BARTIER (C.C.I du Var)
- Monsieur le Directeur Régional de l'environnement et du logement Rhône Alpes

**Secrétaire de séance : A l'UNANIMITÉ: 32 voix pour (20 + 12 pouvoirs), Madame Véronique BACCINO, est désignée en qualité de secrétaire de séance ;**

**CLE -03/2013 : Création des commissions thématiques**

Il revient au Président de mettre en place des commissions de travail thématiques chargées de l'examen de certaines questions avant leur soumission à la commission locale de l'eau.

La composition des commissions est arrêtée par le Président après avis du bureau.

Elles peuvent être élargies à des personnes extérieures à la CLE dans le but de faire accéder l'ensemble des acteurs du bassin versant à un niveau homogène de connaissance et de faire remonter l'information la plus large possible vers les membres de la CLE.

Le président de la CLE désigne les présidents et rapporteurs des commissions de travail.

Ces commissions seront obligatoirement présidées par un membre de la CLE membre de l'un des trois collèges (ou autre formulation : le Président de la CLE ou son représentant). Les membres de la CLE sont membres de droit de toute commission ainsi créée.

Il est proposé de constituer 4 commissions :

- 1 commission sur les enjeux quantitatifs;
- 1 commission sur les enjeux qualitatifs;
- 1 commission sur la question des inondations;
- 1 commission sur la question de l'information.

**La Commission Locale de l'Eau  
Du Bassin Versant du Gapeau,  
Après avoir délibéré  
A L'UNANIMITE : 32 voix (22 + 10 pouvoirs)**

**DECIDE**

**DE CREER** 4 commissions thématiques :  
1 commission sur les enjeux quantitatifs,  
- 1 commission sur les enjeux qualitatifs,  
- 1 commission sur la question des inondations,  
- 1 commission sur la question de l'information.

FAIT A PIERREFEU-DU-VAR,  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE  
DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DE L'EAU



**COMMISSION  
LOCALE DE L'EAU  
DU BASSIN VERSANT  
DU GAPEAU**

**COMPTE RENDU  
DE REUNION**

**SÉANCE DU 23 mai 2013**

<b>Nombre de représentants de la commission :</b>	<b>35</b>
<b>Présents :</b>	<b>20</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>12</b>
<b>Absents excusés :</b>	<b>3</b>

L'an deux mille treize le 23 mai, à 14h30, la commission locale de l'eau du Bassin Versant du Gapeau, s'est réuni salle Malraux, espace Bouchonnerie à Pierrefeu du Var, pour sa séance.

***Date de convocation : mardi 7 mai 2013***

**Étaient présents :**

- *Mesdames, messieurs, représentants des collectivités territoriales :*  
Patrick MARTINELLI, Christine SANDEL, Jacques REY, Claude ARIELLO, Véronique BACCINO, Jacques POLITI, Joël GRILLASCA, Joseph FABRIS, Philippe LAURERI, Michel NOIROT,
- *Mesdames, messieurs, représentants des usagers, des propriétaires fonciers, organisations et associations concernées:*  
Josette FAYS, Franck CHAUVET, Louis FONTICELLI, Claude BASTOUILL, Mélanie KLOBB, Andrée PELLEGRINO.
- *Mesdames, messieurs les représentants de l'Etat et Etablissements publics :*  
Laurent CAYREL (préfet du Var), Nicolas JEAN JEAN (DDTM), Philippe PIERRON (agence de l'eau R.M.C), Michel NIVEAU (ONEMA).

**Étaient absents ayant donné procuration :**

- Monsieur Robert MICHEL à Monsieur Patrick MARTINELLI
- Monsieur le colonel Damien CHOUTET à Monsieur Laurent CAYREL
- Monsieur Guy MENUT à Monsieur Philippe LAURERI,
- Monsieur Roger ANOT à Monsieur Jacques REY
- Monsieur Michel ARMANDI à Monsieur Joël GRILLASCA
- Monsieur Christian BONNAFOUX à Monsieur Joseph FABRIS
- Madame Chantal DANIEL à Madame Josette FAYS
- Madame Anne ALOTTE à Monsieur JEAN JEAN
- Monsieur Gérard PUVEREL à Monsieur Michel NOIROT
- Monsieur Christian SIMON à Monsieur Jacques POLITI
- Monsieur Jean Claude HENRY à Monsieur Franck CHAUVET
- Monsieur le délégué territorial de l'A.R.S PACA à Monsieur Philippe PIERRON

**Étaient absents excusés :**

- Madame Virginie PHELIPPEAU (commune de Solliès Toucas)
- Monsieur Philippe BARTIER (C.C. du Var)
- Monsieur le Directeur Régional de l'environnement et du logement Rhône Alpes

**Secrétaire de séance : A L'UNANIMITÉ: 32 voix pour (20 + 12 pouvoirs), Madame Véronique BACCINO, est désignée en qualité de secrétaire de séance ;**

**CLE-04/2013 : Election des membres du bureau de la commission locale de l'eau du bassin versant du Gapeau**

Le bureau assiste le Président dans ses fonctions, il prépare les dossiers et les séances de la C.L.E. Il est assisté dans sa tâche par une cellule d'animation administrative.

Le bureau est composé du Président et de 10 membres de la C.L.E. désignés par les collèges concernés pour une durée de trois ans :

- 5 membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et établissements publics locaux dont les vice-présidents, élus par ce collège,
- 3 membres du collège des usagers, organisations professionnelles et associations dont le vice-président, élus par ce collège,
- 2 membres du collège de l'Etat et de ses établissements publics, désignés par Monsieur le Préfet, chargé de suivre la procédure pour le compte de l'Etat.

Le bureau a pour principale mission la préparation des dossiers techniques et les séances de la CLE. Il conduit également pour le compte de la CLE l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE et des éventuelles études. Il est assisté dans ces tâches d'une cellule d'appui technique et des commissions de travail.

Le bureau n'est pas un organe de décision : il ne peut en aucun cas prendre de délibération, prérogative exclusive de la CLE.

Le Président fait appel des candidatures afin de pourvoir les postes dans chaque collège.

Parmi les représentants des collectivités locales, les candidats sont :

- Monsieur NOIROT Michel
- Madame Véronique BACCINO
- Monsieur Gérard PUVEREL
- Monsieur BONNAFOUX
- Monsieur GRILLASCA

Parmi les représentants des usagers, les candidats sont :

- Monsieur Louis FONTICELLI
- Madame Josette FAYS
- Monsieur Franck CHAUVET

Parmi les représentants de l'Etat, les candidats sont :

- Monsieur Laurent CAYREL, préfet du Var
- Monsieur Philippe PIERRON, agence de l'eau RMC

**La Commission Locale de l'Eau  
Du Bassin Versant du Gapeau,  
Après avoir délibéré  
A L'UNANIMITE : 32 voix (22 + 10 pouvoirs)**

**DECIDE**

**DE CONSTITUER le bureau de la Commission Locale de l'eau comme suit :**

- Parmi les représentants des collectivités locales, les candidats sont :
  - Monsieur NOIROT Michel
  - Madame Véronique BACCINO
  - Monsieur Gérard PUVEREL

Commission Locale de l'Eau – le 23 mai 2013

- Monsieur BONNAFOUX
- Monsieur GRILLASCA
  
- *Parmi les représentants des usagers, les candidats sont :*
  - Monsieur Louis FONTICELLI
  - Madame Josette FAYS
  - Monsieur Franck CHAUVET
  
- *Parmi les représentants de l'Etat, les candidats sont :*
  - Monsieur Laurent CAYREL, préfet du Var
  - Monsieur Philippe PIERRON de l'agence de l'eau RMC

FAIT A PIERREFEU-DU-VAR,  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE  
DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DE L'EAU



